



14ème législature

Question N° : 77911	De M. Christophe Premat (Socialiste, écologiste et républicain - Français établis hors de France)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social		Ministère attributaire > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
Rubrique >étrangers	Tête d'analyse >roms	Analyse > conditions d'accueil. prise en charge.
Question publiée au JO le : 14/04/2015 Date de changement d'attribution : 07/12/2016 Date de renouvellement : 15/09/2015 Date de renouvellement : 19/01/2016 Date de renouvellement : 03/05/2016 Date de renouvellement : 03/05/2016 Date de renouvellement : 30/08/2016 Date de renouvellement : 03/01/2017		

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les récits positifs d'intégration des minorités Tsiganes comme c'est le cas à Montreuil où plusieurs familles Roms entretiennent des potagers. L'association Ecodrom favorise leur intégration et ces familles font travailler plusieurs personnes pour entretenir ces potagers. Même si cette insertion reste fragile, il souhaiterait que ces expériences soient davantage valorisées. Plusieurs associations travaillent à l'amélioration de la condition de vie de ces populations migrantes en liant les questions du travail et du logement. Il aimerait savoir s'il existe des dispositifs pour éviter une forme de discrimination à l'embauche de ces populations qui ont un profil encore méconnu en France.